



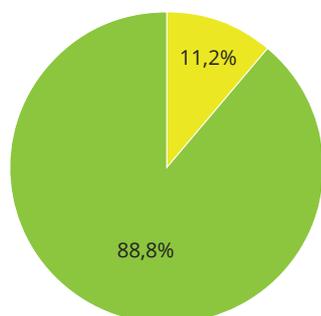
Superficie (en ha)	66
Organisme gestionnaire	SMIGIBA
Année d'approbation du DOCOB	2009
Date arrêté ministériel ZPS	06/04/2006; 04/07/2018

Description

Le marais de Manteyer est situé au niveau d'une ancienne transfluence glaciaire (entre les glaciers de la Durance, du Drac et du Buëch) ; les dépôts morainiques de nature variée sont localement recouverts d'alluvions torrentielles récentes (notamment le cône de déjection du torrent de Rif la Ville qui, en barrant la vallée, a permis la formation de cette plaine marécageuse). Avec près de 50 ha de roselières et de prairies humides, le site constitue l'un des ensembles palustres les plus vastes des Hautes-Alpes. Son bassin versant s'étend sur environ 600 ha, et il est irrigué par plusieurs ruisseaux permanents ou temporaires alimentant le Nacier dont les eaux s'écoulent ensuite vers le Petit Buëch.

Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=66)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
Milieux cultivés - Cultures annuelles	7,4	11,2
Milieux herbacés - Pâturages	58,2	88,8
Surface totale	66	100

Intérêts ornithologiques

La situation géographique (proximité de l'axe de migration de la vallée de la Durance et du Col Bayard, dernière grande zone humide de ce type avant les hauts massifs alpins) expliquent la richesse ornithologique du site. Plusieurs espèces vivent ici en limite d'altitude, tandis que de nombreuses espèces migratrices fréquentent les lieux pour se nourrir ou se reposer lors des périodes pré- et post-nuptiales, mais en effectif non significatif du fait de la faible surface relative de la ZPS comparée aux autres ZPS du réseau Natura 2000.

168 espèces d'oiseaux ont ainsi été observées sur ce secteur, dont 119 utilisent le site en période de reproduction, soit pour nicher (80 espèces), soit pour s'alimenter uniquement (39 espèces). Plus de 30 espèces sont inscrites sur l'annexe 1 de la Directive «Oiseaux», dont 5 espèces nicheuses. Une trentaine d'autres espèces rares et menacées au niveau européen ou national fréquente le site de façon régulière ou occasionnelle.



Pie-grièche écorcheur
© André SIMON



Tariet des près
© Aurélien AUDEVARD

Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

- ▶ Fragmentation du bassin versant (infrastructures).
- ▶ Assèchement progressif du sol.
- ▶ Pollution des eaux (voirie, rejets).
- ▶ Important morcellement parcellaire (nombreux propriétaires) limitant les possibilités d'actions globales concertées.
- ▶ Incendie non contrôlé de la roselière en période sensible.

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Pie-grièche écorcheur	DO1	2500-13000/ 60000-120000 couples	6-7 couples	-	Bon	
Tarier des prés	AER	? / 11000-20000 couples	12-15 couples	-	-	

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes

DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable

Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi des populations d'Oiseaux Locaux (SPOL), stages et autres mais aussi observations visuelles et auditives	Multispécifique	X
Suivi de la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc dans les Hautes-Alpes	Circaète Jean-le-Blanc	X
Suivi Alaudidés Colombidés Turdidés	Multispécifique	X

*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	
Régional	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique

En gras : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

Liens utiles

Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB : <http://www.batrame-paca.fr>

PNA, sites Natura 2000 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

DOCOB : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

FSD : <https://inpn.mnhn.fr>

Bibliographie

BARTHE. (2009). *Site Natura 2000 FR9312020 « Marais de Manteyer »* - Document d'objectifs - Tome 1. 80 p.



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
FR9312020 - Marais de Manteyer**

